

Ecole primaire publique
3, rue Saubotte
33540 Sauveterre de Guyenne
05 56 71 50 91
ce.0332165Z@ac-bordeaux.fr

Compte rendu du conseil d'école du 7/11/13

⑨ **Liste des présents** : M. Simi (Directeur), Mmes Chassagne, Lobre, De Chauton, Drouet, Latapy, Van Lede et MM Nonier et Mondon (enseignants), M. d'Amécourt (maire), Mme Combefreyroux (maire-adjointe chargée des affaires scolaires), M. Poubeau (secrétaire général de la mairie), M. Claverie (responsable du pôle éducation à la mairie), M. Bernard (élu représentant la commune de Saint-Martin de Lerm), Mme Mirambet C. (élue représentant la commune de Cleyrac et parent d'élève), Mme Boudet (parent d'élève, trésorière de l'association Pour l'École), Mmes Clérici, Bertetti, Dalla Santa, Bazzani--Lendormi, Faubet, Mirambet F., Chambéry, Méry, et MM. Guilhem, Jonet, Gibert (parents d'élèves)

Absents excusés : Mme Gabarroche (IEN), Mme Payen (enseignante), Mme Bazzani (DDEN) Mme Renaux (parent d'élève)

⑨ **Résultat des élections** :

279 inscrits, 137 votants, 95 exprimés.

Élus :

Mmes Renaux Sybille, Bertetti Marie-Josée, Bazzani--Lendormi Aurélie, Faubet Mélanie, Méry Laeticia, Mirambet Christelle, Mirambet Fabienne et M. Gibert Olivier (titulaires)

Mmes Boudet Emmanuelle, Chambéry Julie, Clérici Angélique, Dalla Santa Aurore, Desbordes Sabine, Duberga Stéphanie, et MM Guilhem Ludovic et Jonet Olivier (Suppléants)

⑨ **Règlement intérieur** : pas de demande de modification, adoption du règlement intérieur joint en annexe

⑨ **Points sur les effectifs** :

4 arrivées depuis la rentrée (2 en CLIS, 2 au CE2)
CP (40) CE1 (34) CE2 (39) CM1 (16) CM2 (37) CLIS (11)
166 élèves + 11 élèves CLIS = 177 élèves
Prévisions année prochaine :
CP (32) CE1 (40) CE2 (34) CM1 (39) CM2 (16) CLIS (7)
161 élèves + 7 élèves CLIS = 168

⑨ **Bilan financier de l'Association pour l'école** : voir annexe jointe

⑨ **Travaux réalisés durant l'été** :

Pose des menuiseries qui restaient à changer + finition (50 000 euros en 2012 et 10 000 euros en 2013). Bémol : les fenêtres des classes donnant sur la rue des trois bourdons ne sont pas toutes

ouvrantes. Or, il nous semblait qu'elles devaient l'être après la pause d'un garde-fou.

Les serrures ont aussi été modifiées (budget de 2500euros).

L'effort de renouvellement du mobilier des classes a été poursuivi (il reste deux classes à rééquiper).

La peinture de la cantine devrait être refaite en 2014.

Question : « Où en sont les différents audits? »

Réponse : Un mail reçu pendant les vacances nous informait qu'un diagnostic énergétique était engagé sur les bâtiments communaux, dont les écoles, et qu'un bureau d'étude devait procéder aux visites nécessaires lors des semaines 44 et 45.

⑨ Hygiène, sécurité

Questions des parents : « Est-il possible qu'au cours de la journée, une personne vérifie le stock de papier dans les toilettes? »

Nous avons déjà eu cette question ou une du même type (conseil d'école du 23 mars 2010), et qu'on avait répondu que les enfants devaient signaler le manque de papier aux enseignants qui aviseraient les personnels chargés de l'entretien. C'est le moyen le plus sûr et le plus rapide pour répondre aux besoins.

De plus, suite à une question des parents lors du Conseil d'école du 22 octobre 2012, une vérification des toilettes (papier et propreté) est effectuée par le personnel chargé de la surveillance pendant la pause méridienne, et transmettent toute information nécessaire à leurs collègues de l'entretien. (Précision non donnée lors du Conseil d'école et ajoutée après relecture des comptes-rendus précédents).

⑨ Les postes d'AED :

Question des parents : « Les postes d'AED et d'EVS vont-ils être reconduits? »

Réponse : « En quelque sorte oui, il y a reconduction des postes mais pas des personnes. »

EVS administrative : En cours de recrutement d'un contrat CUI jusqu'au 3/07/2015. Avec le nouveau contrat, les 20 heures ne seront plus partagées avec l'école de Targon mais attribuées en totalité à l'école de Sauveterre.

EVS Co CLIS : Idem sauf pour le collègue employeur, Langon.

AED remplacé par contrat CUI EVS appui administratif et éducatif, collègue employeur Langon.

Les contrats CUI sont remplacés par d'autres contrats CUI...

⑨ Le POTS (projet d'organisation du temps scolaire)

Question des parents : « Qu'en est-il des réflexions sur les changements des rythmes scolaires? »

1/ Le conseil des maîtres a fait une proposition assortie de 3 variantes (en début d'année).

2/ Depuis, il y a eu 2 rencontres à la communauté de communes et 1 autre en comité restreint en mairie.

3/ Nous avons eu une proposition mairie pendant les vacances.

4/ Nous avons travaillé à nouveau notre proposition en conseil des maîtres et sommes arrivés aux conclusions suivantes :

Notre démarche a été de conjuguer l'objectif premier du décret du 27 janvier (réduire la journée de classe) en tenant compte des avis des parents (janvier), des contraintes de transport et du cadre légal qui nous est imposé.

Nous avons tenu compte aussi des retours que nous avons de divers endroits où la réforme est entrée en vigueur cette année (journaux télévisés, informations syndicales, connaissances...). Il apparaît évident que le surcroît d'activités proposées dans les TAP (Temps d'Activités Pédagogiques proposés par les mairies) épuise les enfants et va à l'encontre de l'objectif initial.

De plus, les TAP sont facultatifs. Les placer juste après la pause méridienne reviendrait à les rendre obligatoire. Enfin, intercaler les TAP entre les deux demi-journées de classe n'allègerait

aucunement le temps scolaire de l'enfant.

Nous tenons également à garder une régularité des horaires, car il est compliqué d'envisager des changements d'horaires une semaine à l'autre, ou d'un jour à l'autre.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (temps dû par les enseignants dans leurs obligations de service) devraient être organisées selon le modèle suivant : 1h30 par semaine entre 15h45 et 16h30, sur 24 semaines. Nous pensons majoritairement que 30 minutes ne sont pas toujours suffisantes, et par conséquent peu efficaces.

Aussi, nous proposons les horaires suivants :

	Semaine	Mercredi
Matin	8h45 à 11h45	8h45 à 11h45
Après-midi	13h30 à 15h45	
TAP	15h45 à 16h30	

La proposition est adoptée à la majorité. La mairie offrira le temps des TAP aux parents avec des personnes salariées même si elle reconnaît qu'il sera difficile de trouver des intervenants pour animer les TAP.

Question des parents : « Quelles seront les activités proposées en TAP? »

Réponse des élus : « Un questionnaire sera réalisé pour organiser le début de l'année prochaine. »

Il faudra également penser au mercredi midi avec la problématique du transport (bus du collège qui passe à 12h30, que faire des enfants jusqu'à cette heure) et le temps de repas.

Des doutes sont émis quant à l'efficacité de la réforme et des questionnements concernant le contenu des TAP restent en suspend (personnels et activités adéquats).

⑨ **Manifestations prévues pour le moment**

Noël : spectacle jeudi 19/12 après-midi, goûter vendredi 20/12 après-midi

Fête de l'école : vendredi 27/06

La secrétaire de séance



Le directeur



ASSOCIATION POUR L'ECOLE

Année 2012-2013

RECETTES

Cotisations reliquat année 2012 : 50
Subvention mairie saint Hilaire : 300
Remboursement madame Pic : 72.2 +12.9
Remboursement transports Olivier : 330 (remboursement effectué en nov 2012)
Participation des parents aux sorties : 69
Total : 834.1

Photos de classes :
Dépenses : 2196.8
Recettes : 3122.14
Bénéfices : 925.34

Kermesse :
Dépenses : 1672.22
Recettes : 2367.5
Bénéfices : 695.28

DEPENSES

Sorties activités pédagogiques :
Sortie CP : 145.20
Cinéma eden : 59.5 (CE)
Sortie grotte lascaux : 350 (cm et ce)
Abonnements : 54 (mon petit quotidien)
Abonnements : 54.50 (mon quotidien + Weekly)
Achats livres : 206.51 + 20.70 (CMF) :
Achat jeux éducatifs : 29.93 (clis)
Total : 920.34

Autres dépenses :
MAE : 180.31
Frais postaux : 11.9
Frais bancaires : 5.99
Tampons prénumos 5.65
Achat fleurs (décès madame Pic) : 70
Total : 273.85

Participation périscolaire :
Reste dû : 33.95

1/3 du bénéfice réalisé lors de la kermesse : 695.28/3 : 231.76
Total : 265.71

BILAN : +994.82

Livret A : ouvert en novembre 2012
Dépôt ouverture : 2000
Avril 2013 : Dépôt 2000 €
Septembre 2013 : 1000 euros

A ce jour : livret A : 5003.75

Compte courant au 31/10/2012 : 5792.43
Compte courant au 31/08/2013 : 3123.23